

REFLETS

Le bulletin municipal d'Eymoutiers

pelavds

N°36 . JANVIER 2021

mairie-eymoutiers.fr

2021



Mouvements de personnel 2020

Départs à la retraite de Marc Grandeau et de Pascal Latinaud.

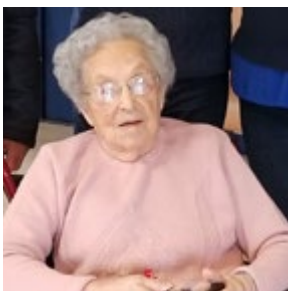
Départ pour de nouvelles aventures d'Antoine Léonet après 13 années au service des habitants de la commune.

Arrivée de Sonia Canty au poste de chargée d'accueil et de Théo Descorcier en apprentissage pour 3 ans aux services techniques - espaces verts.

Suite à la crise sanitaire et à ses conséquences sur le fonctionnement de la collectivité, 2 contractuels à temps partiel ont rejoint les effectifs notamment pour l'accueil des enfants pendant les temps périscolaires à l'école.

Citoyenne d'honneur

Marie Guénal, à l'occasion de ses 100 ans, en février 2020, a reçu des mains de Madame le maire et de Monsieur le maire honoraire, le diplôme de Citoyenne d'honneur de la commune d'Eymoutiers pour son courage et son engagement dans la Résistance.



8 mariages célébrés en 2020

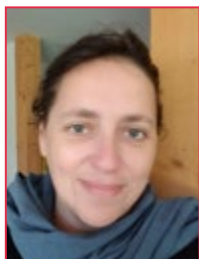


2020, année d'élection municipale...

Photo prise en 2019

Cette année a été également marquée par les élections municipales. La transition s'est faite de manière peu ordinaire et n'a pas permis de partager de moments conviviaux entre élus et citoyens, entre élus non plus. Nous souhaitons remercier, une fois encore, Daniel Perducat - Maire honoraire, Jean-Pierre Faye, Gérard Pons, Gilbert Werthmann, élus pendant plusieurs mandats au service de la commune et de ses habitants. Merci pour leur travail et leur engagement, Eymoutiers leur doit énormément.

Édito du maire



Depuis le 15 mars dernier, les conseillers municipaux travaillent d'arrache-pied, chacun sur des missions propres et collectives. Leurs tâches sont importantes, ils doivent trouver l'indispensable équilibre à la poursuite de la mission que vous leur avez confiée lors des élections et l'aide humaine, technique, financière à toutes les dimensions de notre commune dans cette période difficile.

Nous travaillons également à intégrer toutes les composantes de la modernité au service de la commune, des habitants, des acteurs locaux. Eymoutiers est une ville d'avenir.

Nous avons appris qu'Eymoutiers était l'une des 10 communes de la Haute-Vienne, parmi 1000 en France, lauréate "Petite Ville de Demain". C'est un enjeu fort qui vient s'agrémenter aux projets prévus. C'est l'occasion aussi de pouvoir imaginer de manière collective les lendemains que nous souhaitons : citoyens, associations, commerçants, artisans, entrepreneurs, jeunes, retraités, organismes présents sur la commune ... Nous sommes heureux de pouvoir y travailler avec vous.

Depuis le 17 mars dernier, le monde a changé. Nous avons connu d'immenses bouleversements dans nos façons de vivre, dans nos vies professionnelles, dans nos rapports aux autres. Toutes les composantes de la société ont été bousculées.

Au cœur de ces dérèglements majeurs, le plus grand défi est de conserver notre humanité.

Ce combat de chaque jour peut prendre bien des formes. Il peut passer par un arrêté pris contre la fermeture administrative qu'ont connu nos commerces et services du centre-ville lors du 2^{ème} confinement alors que les supermarchés pouvaient vendre les mêmes produits ; un arrêté pris pour défendre des valeurs sociales, humaines contre l'ouverture du supermarché, le dimanche après-midi, avec des caisses automatiques qui remplacent le personnel ; par le soutien inconditionnel aux plus précaires, aux acteurs économiques, au monde soignant, aux associatifs, à nos foires et marchés, avec les moyens qui sont les nôtres.

Eymoutiers a été solidaire dans les moments durs de cette année. Malgré cela, les personnes les plus fragiles n'ont pas pu, ou, ont du mal à s'en remettre. Sachons imaginer ensemble nos lendemains solidaires.

Et que dire des oubliés des cafés, de la culture, des restaurants, du spectacle vivant, du monde forain, événementiel... Tous participent à un équilibre essentiel pour notre commune et pour chacun d'entre nous. L'impact de cette crise sanitaire n'est pas aussi immédiat ou visible mais il est réel. Sachons être plus qu'attentifs à eux en cette nouvelle année.

Je souhaite que 2021 nous permette de vivre ensemble, le plus simplement possible, des moments conviviaux de partage et de solidarité.

Mélanie Plazanet

*L'ensemble du conseil municipal
vous présente ses **meilleurs vœux**
pour cette nouvelle année 2021.*

La traditionnelle Soirée des Vœux à la population
ne pourra avoir lieu conformément aux prescriptions sanitaires.

BUDGET FONCTIONNEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

dépenses

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
- Eau, électricité, Fournitures entretien, équipement, Entretien bâtiments, réseaux, Assurances, Affranchissement, télécoms, Taxes à l'essieu, Taxes de redevance diverses sur prélèvement à la source

84 100€

CHARGES DE PERSONNEL

65 000€

OPÉRATIONS D'ORDRES TRANSFERT ENTRE SECTIONS - Amortissement des travaux et des frais d'études

104 000€

ATTÉNUATION DE PRODUITS - Reversement de la taxe sur la pollution domestique (prélevée aux abonnés sur factures), Reversement de la redevance pour modernisation des réseaux (prélevée aux abonnés sur factures)

36 300€

CHARGES FINANCIÈRES - Remboursement des intérêts des emprunts, Frais bancaires

16 900€

VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT pour équilibrer le budget en section d'investissement

40 400€

FONCTIONNEMENT

recettes

PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE PUBLIC - Ventes d'eau, Branchements, travaux, Perception de la redevance sur la pollution de l'eau (reversée à l'Agence de l'eau), Perception de la redevance assainissement, Perception de la redevance pour, modernisation des réseaux, Contrôles de raccordements

282 100€

OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS - Amortissement des subventions d'investissement

44 800€

EXCÉDENT 2019

22 200€

FONCTIONNEMENT

dépenses

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL - Eau, électricité, Fournitures entretien, équipement, Entretien bâtiments, réseaux, Assurances, Affranchissement, télécoms, Maintenance, Achat de bois, broyage, Taxe foncière

42 750€

CHARGES EXCEPTIONNELLES Annulations de titres sur les exercices précédents

18 500€

OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS

47 000€

CHARGES FINANCIÈRES

6 400€

FONCTIONNEMENT

recettes

PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE PUBLIC - Vente de chaleur, Abonnements, Vente de plaquettes

71 500€

OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

39 000€

EXCÉDENT 2019

7 200€

BUDGET CINÉMA

Le budget du Cinéma en 2020 est un budget de fonctionnement à hauteur de

101 000 €

BUDGET CHAUFFERIE

INVESTISSEMENT

dépenses **236 700€**

recettes

DOTATIONS

32 800€

SUBVENTIONS

102 000€

EMPRUNT

55 000€

OPÉRATIONS D'ORDRE

47 000€

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

dépenses

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL - Eau, électricité, chauffage, carburants, combustibles ; Fournitures d'entretien, équipement, administration, écoles, voirie, vêtements ; Entretien bâtiments, réseaux, voiries, matériels, véhicules ; Assurances ; Fêtes, cérémonies, réceptions ; Affranchissement, télécoms ; Taxes foncières

833 400€

CHARGES DE PERSONNEL

1 124 000€

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE - Indemnités élus, Service incendie, Adhésion SEHV, Repas des écoles payés au collège, Subventions d'équilibre aux budgets annexes, Subventions aux associations

392 800€

VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT - Virement nécessaire pour équilibrer la section d'investissement

256 500€

CHARGES FINANCIÈRES - Remboursement des intérêts des emprunts, Frais bancaires

84 500€

INVESTISSEMENT

Budget voté lors du conseil municipal en juillet 2020. Les investissements n'ayant pas été réalisés à cause de la situation sanitaire.

1 500 000€

En cette année particulière, les budgets de la commune (principal, eau/assainissement, cinéma, chauffage, Lotissement de La Condamine) ont été votés le 07 juillet 2020.

Les budgets retracent l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées pour l'année.

Ils respectent les principes budgétaires : annualité, universalité, unité d'équilibre et antériorité.

Sur une année « normale » le budget doit être voté au plus tard le 15 avril de l'année auquel il se rapporte ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée. Pour 2020, un délai courant jusqu'au 31 juillet a été accordé par le législateur.

Par cet acte le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre.

Les budgets sont établis avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fon-

FONCTIONNEMENT

recettes

PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE PUBLIC - Coupes de bois, Concessions et taxes funéraires, Camping, cantine, locations de salles et matériels, Mises à disposition et remboursement de personnels et matériels par la CCPV et les budgets annexes

366 900€

IMPÔTS ET TAXES - Perception des taxes (foncier, habitation), Attribution de compensation par la CCPV, Versement du Fonds de Compensation des ressources Intercommunales, Utilisation du domaine public (réseaux électriques et télécoms), Droits de mutation

1 394 700€

DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS - Dotations de l'Etat (DGF, DSR, DNP, touristique), Remboursement par les autres communes des frais de fournitures et de fonctionnement des Écoles, FCTVA, Fonds départemental de compensation de la taxe professionnelle, Allocations compensatrices sur taxes foncières et habitation

772 100€

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE - Loyers, fermages, recouvrement des charges de location

163 500€

EXCÉDENT 2019

17 000€

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Les recettes d'investissement correspondent principalement aux subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, à l'emprunt et au Fonds de Compensation de la TVA : l'Etat reverse aux collectivités une part de la TVA dont elles se sont acquittées, lors du paiement des dépenses d'investissement).

Les dépenses d'investissement regroupent toutes les dépenses faisant durablement varier la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Jeux du Pré Lanaud



Suite à l'usure des jeux pour enfants du Pré Lanaud, notamment de la passerelle, la commune a choisi de renouveler les jeux et de réaménager le terrain. Un nivellement a été réalisé et de nouveaux jeux ont été installés. Les enfants peuvent traverser le nouveau pont, se balancer ou escalader l'araignée pendant que leurs parents se détendent à l'ombre des arbres. Les plus grands peuvent quant à eux venir jouer au ballon sur le terrain multisports. Le résultat est probant et l'occupation du lieu le prouve.

Le coût de l'opération s'élève à 11019,78 € TTC décomposé en 8367,78 € pour les jeux et 2652€ pour les copeaux. A cela s'ajoute la pose des structures réalisée en régie par les agents communaux. Ce projet a pu bénéficier de l'appui du département de la Haute-Vienne grâce à une subvention de 20% soit 2215€.

Forêt Les îlots d'avenir en forêt communale

Il est maintenant indéniable que le réchauffement climatique est bien présent et cette évolution du climat impacte les activités humaines de manière toujours plus visible : intempéries, épisodes de canicule, répartition des pluies très inégales sur l'année... L'agriculture et la sylviculture sont impactées par ces phénomènes.

En forêt, les dégâts commencent à se faire sentir : le parasitisme augmente et on constate le dépérissement de certaines espèces d'arbres : chez nous, principalement l'épicéa et plus généralement les résineux « blancs ». Mais plus au Nord Est dans l'Allier, ce sont les chênes qui commencent à se dessécher.



Le Conseil régional Nouvelle Aquitaine dans son programme « Néo-Terra » a lancé un appel à projet pour :

- L'adaptation au changement climatique au travers de « plantations tests » de nouvelles essences ou de nouvelles provenances, potentiellement mieux adaptées aux caractéristiques climatiques de demain
- L'optimisation des fonctions sociales des forêts : créer des espaces de « médiation/expérimentation » privilégiés pour faire du lien entre forêt et société
- Le développement d'itinéraires sylvicoles plus résilients à haut potentiel de biodiversité comme l'expérimentation de forêts mélangées.

La commune d'Eymoutiers, en partenariat avec l'ONF, a postulé et a été retenue pour créer 3 îlots d'avenir pour une surface de 6 Ha.

Les essences retenues pour la plantation sont le pin sylvestre, le douglas de Californie et le robinier.

Le développement de plantations en mélange dit « plantation mosaïque » va être demandé par la commune.

Ces plantations sont intégralement financées par le Conseil régional, l'entretien incombera à la commune. Un suivi sera fait pour voir l'évolution de ces plantations sur le long terme.

Villages - Dénomination des voies et numérotation des habitations

Jusqu'à présent, seules les voies et les habitations du bourg étaient nommées et numérotées. Aujourd'hui, il devient nécessaire de procéder à ce travail dans les villages et les hameaux de la commune. En effet, outre les besoins en terme de localisation en cas de secours et de livraisons, la localisation précise de tous les foyers permettra le déploiement optimal de la fibre optique sur le territoire.

A ce jour, un gros travail de numérotation des habitations a été réalisé. La prochaine étape sera la dénomination des voies. Nous avons fait le choix d'associer les principaux intéressés à cette démarche. En effet, une concertation avec les habitants et résidents secondaires est en cours afin que chacun puisse donner son avis.

Evidemment, toute autre proposition est la bienvenue. Faites connaître vos idées au secrétariat de Mairie avant le 31 janvier 2021.

ARRIVÉE DE LA FIBRE : travaux prévus 2022 - 2024.

Acquisition du cinéma

Une page se tourne dans l'histoire de notre cinéma : locataire depuis de nombreuses années du bâtiment, la commune est en train d'en faire l'acquisition.

Les travaux de réfection de la toiture sont urgents et seront entrepris dès que possible afin qu'il ne pleuve plus dans la salle lors de forts épisodes pluvieux.

De nouveaux aménagements et une rénovation seront aussi à prévoir dans les mois à venir.

Ces investissements sont soutenus par des subventions de nos partenaires comme le CNC, l'Etat, la Région.

Séquoia

Le séquoia du parc du Château de Toulondit est malade et terriblement fragilisé. La commune va devoir faire procéder à son abattage. Cependant, une réflexion est menée afin de pouvoir donner une seconde vie à ce colosse et lui trouver un remplaçant.



Photo 2012 - séquoia géant (Sequoiadendron giganteum) du Domaine du Buchou.



Décembre 2020.

VIE DES ÉCOLES



L'école élémentaire

compte 110 élèves répartis en 5 classes :

CP : Françoise BRETON

CP - CE1 : Muguette BACHELLERIE (Directrice) et Emilie SAINT GEORGES le lundi en décharge de direction

CE1 - CE2 : Caroline RAMBAUT

CE2 - CM1 : Myriam PILLES

CM1 - CM2 : Elodie FAUCHER

Le poste d'enseignant surnuméraire a été supprimé, du fait de la disparition du dispositif.

Sonia LE FLOCH (enseignante), intervient une matinée par semaine auprès des élèves allophones.

Sylvain GUILLAUMET (intervenant musique) du Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse (CIMD) intervient 45mn par semaine et par classe.

L'école élémentaire

s'est engagée dans un PEAC (Projet Educatif Artistique et Culturel) :

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est inscrit dans le projet global de formation de l'élève. Il associe des rencontres, des pratiques et des connaissances.

Enjeu majeur du parcours de l'élève, l'enseignement artistique est un domaine depuis toujours privilégié dans notre secteur. Les partenariats avec le Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse et les Jeunesses Musicales de France nous ont amenés à construire un projet qui puisse impliquer à la fois tous les élèves et tous les partenaires.

Ainsi est né ce beau projet « Orgue mécanique et orchestre »... Après avoir découvert les deux artistes (Jonathan Mathis et Hervé Lapalud) lors d'un concert JMF, les élèves ont pu dialoguer et imaginer un travail de création, ensemble.

Il s'agit pour chaque classe, de travailler à la fois sur la création



GÉNÉRATION 24

Le label « Génération 2024 » pour les écoles et établissements scolaires vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

L'école d'Eymoutiers a été labellisée grâce aux multiples projets avec des associations type CKE, USEP, qui permettent aux élèves de découvrir un éventail très large de pratiques sportives : tennis, escrime, pétanque, kayak/VTT/slack line...

d'un texte et d'une mélodie, en compagnie des deux musiciens. Cette recherche s'effectue lors d'ateliers menés par Jonathan et Hervé. Ce travail est relayé par les enseignantes et l'intervenant musique délégué par le CIMD (Sylvain Guillaumet).

Puis un temps de répétitions suivra, en compagnie des musiciens du Conservatoire, dirigé par Vincent Mondy.

La restitution consistera en un spectacle destiné au plus large public, lors duquel les élèves présenteront le fruit de leur travail, épaulés par les artistes et les musiciens du CIMD.

La mise en place de tels projets représente un investissement important, tant sur le plan pédagogique que financier. Le coût d'un tel projet est considérable. Le financement est assuré à la fois par la DRAC, la municipalité, la communauté de communes et la coopérative de l'école.

L'école maternelle

compte 62 élèves répartis en 3 classes :

PS-MS : Muriel MULLER REBEYROL

MS-GS : Matthieu CALIZZANO (Directeur)

GS : Odile LANCE

L'équipe éducative des enseignants est renforcée par la présence de deux ATSEM : Joëlle VERGON-JEANNE et Eliane BOURCHEIX.

Dans la cour, l'ancienne structure de jeux a dû être supprimée. Elle était devenue vétuste et trop dangereuse pour les enfants. Un nouveau jeu sera bientôt installé.



Services périscolaires : Garderie – Cantine
La garderie fonctionne le matin de 7h30 à 8h50. La surveillance est assurée par du personnel municipal. La fréquentation est importante : 30 à 40 enfants chaque matin pour les deux écoles.

L'encadrement périscolaire de 16h30 à 18h30 est assuré par l'accueil de loisirs (géré par la FOL). La fréquentation est là encore très importante : 50 inscrits environ. Une aide aux devoirs est proposée aux enfants mais il ne s'agit pas d'un dispositif « devoirs faits ». Les familles doivent vérifier et consolider à la maison ce qui a été vu lors de ce temps.

Tous les élèves sont inscrits à la cantine, et presque tous la fréquentent quotidiennement. Le restaurant scolaire est géré par le collège (menus, personnels, confection).

Transports scolaires

Les transports scolaires sont gérés par la Région Nouvelle Aquitaine. Le prix du transport dépend du quotient familial des familles.

FOCUS SUR LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS SCOLAIRES



Fournitures scolaires : gratuit de la petite section de maternelle à la 3^e.

Restaurant scolaire : participation de la commune à hauteur de 1€/repas/enfant de la commune.

Garderie du matin : gratuit pour les familles (frais de personnel à charge de la commune).

Garderie du soir : frais de personnels pris en charge / seulement 5€/famille/trimestre - (adhésion à la Fédération des Oeuvres Laïques).

Transports scolaires : participation de la commune sur les tarifs (65€ max/ enfant domicilié sur la commune).

Sorties scolaires et séjours : la commune alloue un budget de 2 000€ par an pour les sorties scolaires et prend la charge des frais de transports pour les sorties de fin d'année. Elle prend aussi en charge 15€ par jour pour les séjours de vacances, avec nuitées.

Colis des aînés

Dans la dynamique mise en place suite à la crise économique liée à l'épidémie COVID, la commune a, cette année, fait le choix de proposer aux commerçants de bouche d'Eymoutiers de tous participer à la confection des colis à destination des nos aînés de plus de 75 ans. Ainsi, les bénéficiaires ont pu profiter des gourmandises du Cellier d'Olivier, de la boucherie Rodrigues, de L'Epicerie Pelaupe, d'Emma Limouzi, de La Compagnie des Thés, de la Pâtisserie Martin, de la Pâtisserie Choubeurrepomme et du Temps des Cèrises.

Les enfants de l'école élémentaire d'Eymoutiers ont été mis à contribution pour décorer pas moins de 200 sacs en papier, destinés à être distribués aux colis individuels.



COMMUNIQUÉS

Journées défense et citoyenneté (JDC)

Il est possible de réaliser sa JDC en ligne sur le site majdc.fr.

Afin d'effectuer leur JDC dématérialisée, les jeunes concernés devront disposer d'un compte personnel qu'ils pourront créer en s'inscrivant sur le site majdc.fr.

Les premiers contactés seront ceux déjà inscrits sur majdc.fr et/ou ayant communiqué leur adresse électronique ou leur numéro de téléphone lors du recensement ou lors de contacts avec les Centres du service national (CSN). Les jeunes n'ayant communiqué ni adresse électronique, ni numéro de téléphone recevront une convocation par courrier. Ce document expliquera les démarches à suivre pour réaliser sa JDC en ligne. À compter de la réception de leur convocation, les jeunes disposeront de 11 jours pour effectuer leur JDC en ligne. La convocation précisera la date limite d'exécution.

Entre le 23 novembre et le 10 décembre 2020, les sessions en ligne ont permis à environ 250 000 jeunes d'effectuer leur JDC.

Les jeunes qui rencontrent des difficultés d'accès à internet et qui sont dans l'impossibilité d'effectuer leur JDC en ligne, seront prioritaires pour l'effectuer en présentiel dès que les conditions sanitaires le permettront à nouveau.

Le déroulement de la JDC en ligne :

La JDC en ligne commencera par une vérification des données enregistrées suite au recensement. Le jeune devra les actualiser si besoin. Cette phase pourra être effectuée à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

La deuxième étape permettra de suivre les trois modules défense sous forme de vidéos. Le jeune y accèdera au moyen d'un lien reçu sur sa messagerie. Les vidéos ne pourront pas être accélérées ou passées sans lecture. Elles pourront en revanche être visionnées de nouveau si nécessaire. Après chaque vidéo, le jeune sera appelé à cliquer sur « suivant » et ne pourra alors plus revenir en arrière.

La troisième et dernière étape concernera le module d'information citoyenneté appelé « Information Jeunesse Citoyenneté IJC1 ».



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) ;
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



À la fin de cette dernière, le jeune accèdera à un questionnaire permettant de cerner son intérêt pour les métiers de la défense puis à un questionnaire de satisfaction.

Après validation de la troisième étape, le jeune recevra, sur sa messagerie majdc.fr, une attestation provisoire, qui permettra de justifier de sa situation « en règle administrativement », en attendant son certificat définitif. Le compte personnel majdc.fr sera alors bloqué jusqu'à la validation finale par le CSN.

Après la JDC :

Après une période de 11 jours, le certificat individuel de participation (CIP) sera attribué et envoyé aux jeunes ayant validé tout le parcours en ligne.

Ceux qui ne seront pas allés jusqu'à la fin de la procédure seront considérés comme absents et pourront être à nouveau convoqués au titre de la JDC.

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

À TRIER



POTS ET BOCaux EN VERRE



BOUITEILLES EN VERRE

À TRIER



BRIQUES ET EMBALLAGES
EN CARTON



BOUITEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE

NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN METAL



EMBALLAGES EN METAL

À JETER



VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE



OBJETS EN PLASTIQUE

À TRIER



CAHIERS, BLOC-NOTES,
IMPRESSIONS



JOURNAUX, CATALOGUES,
PROSPECTUS



COURRIERS, ENVELOPPES,
LIVRES

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

05 55 12 12 87 - www.syded87.org



À jeter ? À trier ? Téléchargez l'appli Guide du tri



SYDED
HAUTE-VIENNE
tous **écocitoyens** !

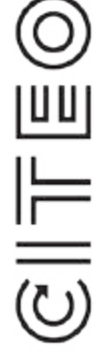




Photo prise lors de la journée destinée aux élus du territoire couvert par les Sapeurs Pompiers d'Eymoutiers. L'effectif n'était pas au complet ce jour-là.

Sapeurs Pompiers Volontaires du centre de secours d'Eymoutiers

Communes de Augne, Domps, Sainte-Anne Saint-Priest, Saint-Amand-le-Petit, Neuvic-Entier, Eymoutiers.

- 2020 -



MERCI À VOUS !

Pompiers volontaires

Une importante intervention a eu lieu durant l'été 2020 : suite à un orage et un coup de foudre, un incendie s'est déclaré au Suquet de la Grolle sur les hauteurs de la commune. Ce feu d'une ampleur considérable s'est rapidement propagé notamment à cause de la période de sécheresse qui sévissait à ce moment-là mais aussi par le vent qui l'attisait.

De lourds moyens ont été déployés et pas moins de 13 casernes et plus de 45 pompiers ont lutté pendant près de 72h pour maîtriser le sinistre.



Suite aux élections municipales, les pompiers du Centre de secours ont accueilli les élus locaux des communes rattachées : Augne, Doms, Eymoutiers, Neuvic-Entier, Saint-Amand-le-petit, Sainte-Anne-Saint-Priest. Moment d'échanges autour des liens élus-secouristes, activités du centre, partage sur le quotidien des pompiers volontaires. Merci à tous nos pompiers volontaires du centre de secours pour leur courage et dévouement.

* APPEL AUX DONS

Nous pouvons tous soutenir nos pompiers volontaires d'Eymoutiers, en déposant un chèque, à l'ordre de l'Amicale, du montant que vous souhaitez à la caserne, à la mairie, ou en ligne sur la cagnotte prévue à cette adresse

<http://www.leetchi.com/c/amicale-des-sapeurs-pompiers-volontaires-du-centre-de-secours-deymoutiers>





Calendriers des pompiers 2021

Au regard de la crise sanitaire qui sévit sur le pays, les sapeurs-pompiers d'Eymoutiers ont pris la douloureuse mais indispensable décision de ne pas réaliser la traditionnelle distribution des calendriers.

En effet, dans l'unique but de ne pas être des vecteurs de propagation du virus, il leur a semblé plus que raisonnable de renoncer à ce moment de partages et d'échanges. *

Don de Mme Ginette NICOT



Ginette FLORENTIN est née le 25 février 1928 à Châteauroux.

Elle a travaillé chez Galtier, grossistes en tissus à Limoges. C'est là qu'elle rencontre André Nicot qu'elle épousera ensuite. Il avait un magasin de vente de tissu au détail, avenue de la Paix à Eymoutiers. Elle l'épaulera dans son commerce jusqu'à sa mort, en janvier 1977. Grands pêcheurs à la mouche, ils exerçaient leur loisir sur les ruisseaux et rivières du Limousin et d'ailleurs. Elle vivra ensuite avec Jean Durand, qui tenait un magasin de confection, lui aussi, avenue de la Paix. Ils feront construire une maison aux Pradelles qu'ils revendront, l'âge venant. Ils s'installeront, avenue du Maréchal Foch, dans l'ancienne maison de Jean Sapina. Ils la rénoveront et ils y finiront leur vie. Jean Durand décédera en 2007.

Les voyages et la pêche à la mouche occuperont une grande partie de leur retraite.

Ginette est décédée à Saint-Léonard-de-Noblat le 23 décembre 2019.

Courant 2020 la commune a eu la grande surprise d'avoir été désignée par Mme Nicot comme bénéficiaire de 2 assurances-vie.

Nous remercions chaleureusement l'attention de Mme NICOT et réfléchissons à la manière la plus adaptée de rendre hommage à cette dame et à ses passions dans l'utilisation de ce don.

INCIVILITÉS - Affaire de tous

Il est regrettable de voir chaque année de nombreuses incivilités se reproduire. Elles peuvent varier en fonction des saisons. Nous rappelons donc encore que les feux sont interdits. Dans une logique de bon sens et de bon voisinage, les horaires de tonte doivent être adaptés (pas trop tôt, pas trop tard, pas le dimanche et jours fériés,...). Il est aussi rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de vérifier que les aboiements de leurs animaux ne soient pas continus, trop longs ou trop importants. Il leur est demandé de ramasser les crottes sur les trottoirs et de ne pas se promener avec son chien au Pré Lanaud par exemple. Les dépôts sauvages sont aussi interdits, notamment autour des éco-points. De nombreuses solutions sont offertes pour éviter ce genre de d'incivilités : déchèteries, ramassage des encombrants, collectes des ordures ménagères... Attention également, vous ne pouvez pas tout mettre dans les conteneurs de déchets ménagers, sont interdits notamment, les cartons, le verre, les déchets verts, les déchets de chasse...

L'espace public n'est pas non plus un garage, un bâtiment de stockage, une feuille de desin...

Nous partageons l'espace public, respectons-le !

Bilan de la programmation estivale 2020

L'été 2020 a été marqué par une volonté affichée de soutien aux artistes et aux ressources culturelles du territoire en partant d'un postulat évident : l'art et la culture, en ces temps un peu moroses est bel et bien un outil essentiel et vital à notre quotidien.

Certes, la programmation a été quelque peu réduite du fait notamment des contraintes sanitaires, mais elle a fait la part belle aux énergies artistiques du territoire. Les prestations programmées, essentiellement en plein air, ont permis à un large public de poursuivre le devoir de tout un chacun de s'évader, de rêver, de s'émanciper, de côtoyer le sensible, bref, de vivre collectivement la liberté de création de chaque artiste. Qui plus est, la présence d'un tissu associatif dense en matière d'actions culturelles est une grande force pour notre cité.

Rappelons ici les animations qui ont pu avoir lieu malgré les contraintes sanitaires :

- la fête de la musique et de la solidarité avec l'aide de l'association Montagne-Accueil-Solidarité
- les prestations de l'association 7ac87 et ses musiciens, dans l'esprit du festival des « Souffleurs de terre »
- les 2 concerts de piano à la maison de retraite ainsi que place des coopérateurs dans le cadre du « Festival 1001 Notes »
- les soirées littéraires et musicales « sous les arcades » de l'association des « Ecrits d'Août »
- la venue d'un poète-crieur de l'association « Contes en Creuse »
- la déambulation musicale par de jeunes comédiens et chanteurs de l'association de « La Follembûche »
- l'exposition relative aux arts premiers d'Amérique Latine par l'association « Art primordial du monde »

Par ailleurs, rappelons que toute l'année, notre cité pelaud se nourrit culturellement de la présence de l'Espace Paul-Rebeyrolle et sa considérable collection. Certes, l'exposition temporaire initialement prévue n'a pu être présentée au public. Cependant, l'Espace Rebeyrolle a repensé l'accrochage et a laissé la part belle, pour notre grand bonheur, à une sélection d'une cinquantaine d'œuvres, uniques en France, issues du fonds permanent.

Le dynamisme culturel d'Eymoutiers est aussi dû à la formidable programmation du cinéma d'art et essai « Jean Gabin », à la présence du Musée des minéraux, de la Librairie indépendante « Passe-Temps » ainsi que des œuvres d'art publics de la ville (Atelier 1 :1, J. Fraisseix, C. Lapie, P. Rebeyrolle) sans oublier le soutien aux artistes présents à Eymoutiers. Citons par exemple la Compagnie « Le Singe », les musiciens des « Jeunesses Musicales de France » et toutes les associations culturelles de la commune. Que tous et toutes en soient remerciés !



PETITES CITÉS DE CARACTERE

L'assemblée générale des Petites Cités de Caractère en Nouvelle-Aquitaine s'est tenue à Confolens le 23 septembre dernier. Eymoutiers y était représentée par Jean Riboulet et François Delcloy. La brochure 2020 a été distribuée aux participants et notre cité y figure en bonne place, notamment en photo sur



la couverture et deux pages intérieures nous sont consacrées. Trois plaques avec le logo des Petites Cités nous ont été remises. Elles ont été apposées sur la façade de la mairie, de l'Office de Tourisme et de la bibliothèque.

Ce label qui participe activement à la promotion des atouts patrimoniaux et touristiques de notre ville a réalisé pour nous quatre petites vidéos que l'on peut visionner sous le lien suivant :

<https://www.mairie-eymoutiers.fr/tourisme/>

La brochure 2020 peut aussi y être téléchargée.

Rappelons que, cet été, une vitrine sur "Eymoutiers petite cité de caractère" et sur le patrimoine pelaud a été réalisée à l'Office de Tourisme, en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire de Monts et Barrages.

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL - PCAET

Les PCAET s'inscrivent dans un contexte réglementaire (loi de Grenelle de 2010) renforcé par la loi « Territoire à énergie positive » de 2015.

C'est une démarche de planification territoriale environnementale lancée de manière volontaire par la Communauté de communes des « Portes de Vassivière » avec le soutien du Syndicat Energies Haute-Vienne qui a impulsé le processus au niveau départemental et permis de financer le diagnostic et la stratégie.

Nous faisons également partie du TEPOS (territoire à énergie positive) du PNR Millevaches

Un TEPOS, c'est un territoire qui vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales à 100%.

Il intègre par ailleurs la question de l'énergie dans un engagement politique, stratégique et systémique en faveur du développement local.

Le PCAET renforce le rôle de l'intercommunalité qui devient coordinatrice de la transition énergétique sur le territoire et cadre de référence de l'action environnementale.

C'est un programme ambitieux pour les prochaines années autour duquel s'articuleront les actions du présent mandat et de ceux à venir.

A l'échelle communale, le PCAET interagit avec les PLU, ces deux outils étant le socle réglementaire sur lequel s'appuie l'intercommunalité.

Aujourd'hui, le PCAET est dans sa phase de finalisation.

Une consultation publique, dématérialisée a eu lieu pendant un mois cet automne.

Des réunions publiques à Eymoutiers, Peyrat-le-Château, Nedde et Bujaleuf vont avoir lieu prochainement pour présenter ce plan climat et permettre aux citoyens de débattre.

Il sera ensuite voté par le Conseil communautaire et validé par le préfet.

Concrètement le plan climat propose des actions dans les domaines suivants :

Parc bâti : D'une manière générale, favoriser la réduction des consommations énergétiques, améliorer l'efficacité énergétique, l'isolation, lutter contre la précarité énergétique, utiliser des matériaux bio sourcés dans la construction, végétaliser plus encore les centres bourgs ...

Transports : défense de la ligne SNCF, location de vélos électriques, renforcement du covoiturage, navettes pour aller faire ses courses ...

Développement du télétravail, des tiers lieux (espaces communs de bureaux pour des entrepreneurs), développer l'offre de services de proximité par la création d'une maison de services au public.

Agriculture et sylviculture : promouvoir une agriculture de qualité, développer l'agriculture biologique, favoriser les circuits courts alimentaires, gérer durablement la forêt, principal stockeur de dioxyde de carbone, mettre en œuvre des plans de gestion forestière favorisant une sylviculture douce...

Déchets : sensibiliser à la réduction des déchets, au réemploi, au recyclage, à la gestion des déchets verts et de cuisine par le compostage.

Energies renouvelables : Favoriser la filière locale de bois énergie, développer le photovoltaïque sur toitures, inciter au développement et au financement de projets citoyens d'énergies renouvelables à l'échelle locale...

Il est prévu que la Communauté de communes embauche un chargé de mission en 2021 pour mettre en œuvre ce plan climat.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A PARTIR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2021

LA TOURNÉE DES
DÉCHETS MÉNAGERS
CHANGE.

**PLUS AUCUN SAC
POUBELLE NE SERA
RAMASSÉ DEVANT LA
PORTE.**

DES CONTENEURS
COLLECTIFS SUPPLÉMENTAIRES
SERONT INSTALLÉS. DÉBUT 2021, UNE
COMMUNICATION PLUS IMPORTANTE
AUPRÈS DES USAGERS SERA MISE EN PLACE
PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVEC
NOTAMMENT L'EMPLOI D'UN SERVICE CIVIQUE
DÉDIÉ À CETTE MISSION.



ECOLE DE MUSIQUE

Depuis fin 2019, la commune a mis le bâtiment dit des Associations, situé au Pré Lanaud, à disposition de la Communauté de communes des Portes de Vassivière afin qu'elle puisse y organiser au mieux les cours de musique. Cette mise à disposition ne concerne pas le sous-sol de la maison qui est occupé par le club de kayak et reste donc à la commune. Suite à cette opération, la Communauté de communes va entreprendre des travaux de rénovation du bâtiment (intérieur et extérieur) avec isolations thermique et phonique, remplacement des menuiseries, création d'une entrée pour les personnes à mobilité réduite. Pendant toute la phase des travaux, les cours de musique sont délocalisés dans les différentes salles communales disponibles. L'organisation de ce déménagement a donné du fil à retordre pour loger tout le monde. L'école de musique rénovée devrait être opérationnelle pour la rentrée de septembre 2021

Parallèlement aux travaux engagés, la commune en profite pour également faire réaliser une remise en état du sous-sol en procédant à la réfection des peintures intérieures, le changement des menuiseries et le remplacement des radiateurs. Pour financer ce projet, des subventions ont été demandées auprès du Conseil départemental de la Haute-Vienne et de l'Etat dans le cadre du Plan de relance.

Mobilités // Ligne SNCF Limoges – Eymoutiers – Ussel

Dans l'édition du 13 octobre dernier du Populaire du Centre, on pouvait lire que "si les voies de chemin de fer sont en bon état et ne nécessitent aucuns travaux, ce n'est pas le cas du système de signalisation devenu obsolète sur la ligne Limoges-Ussel.

Un système informatisé que SnCF Réseau juge opérationnel jusqu'en 2023, ce qui laisse peu de temps pour revoir le fonctionnement de cette ligne.

Mais la région Nouvelle-Aquitaine est attachée au maintien de ses lignes TER." En effet, à l'initiative concertée du collectif SAUVE-TER et de la Mairie d'Eymoutiers, une réunion de travail a eu lieu en Mairie en présence notamment du conseiller régional Jacky Emon qui a réaffirmé l'engagement de la Région pour la pérennité de la ligne Limoges-Ussel et a annoncé qu'une étude de 385 500€ serait lancée dans le 2ème semestre 2021 sur cette ligne (de 257 000€ pour la Région soit 67% et de 128.500 € soit 33% pour l'Etat). Nous avons alerté la Région et exprimé nos inquiétudes sur la capacité de réalisation d'études et de travaux qui en découlent et qui devront être terminés impérativement avant décembre 2023 si nous voulons éviter une fermeture même temporaire de cette ligne.

D'autres sujets ont été abordés au cours de cette réunion qui a fait office d'un efficace comité de ligne.

Plusieurs demandes et propositions ont été formulées et recevront des réponses ultérieures de la part de la Région :

- Mise en place de correspondances supplémentaires Intercités vers Paris et TER vers Bordeaux et Poitiers, permettant d'effectuer un aller-retour dans la journée.
- Mise en place d'une arrivée à Eymoutiers depuis Limoges en pointe du matin (pas de possibilité entre 6h20 et 10h56 actuellement).
- Meilleure répartition des circulations dans le sens Ussel-Limoges l'après-midi, tout en garantissant des correspondances Intercités vers Paris
- Rétablissement des circulations entre Ussel et Clermont-Ferrand face à l'enjeu de desserte (dont enjeu touristique).
- adaptation du matériel roulant à une meilleure prise en charge de vélos embarqués afin d'améliorer l'intermodalité et de développer l'enjeu touristique sur cet axe.
- Amélioration de la prise en charge des scolaires de Saint-Léonard de Noblat. (Les retards voire les suppressions du TER 868656 au départ de Limoges à 17h33 bien trop récurrents, et nécessitent une solution alternative pour les scolaires le mercredi midi pendant les périodes de maintenance sur la ligne.)



Pont routier et pont ferroviaire sur la Vienne

Cartes grises

Depuis novembre 2017, les formalités de demande de certificat d'immatriculation, anciennement appelé « carte-grise », se font uniquement en ligne. Il est possible de les faire via le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>, ou auprès de garagistes agréés par la préfecture.

FREDON

La Commune d'Eymoutiers adhère à la FREDON Haute Vienne (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), section départementale de l'organisme à vocation sanitaire, FREDON Nouvelle Aquitaine, reconnu par l'état pour la mise en place et le suivi des plans de lutte. Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes pouvant engendrer des nuisances. Elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et l'accompagnement technique et administratif.

Ses techniciens accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) par la mise à disposition de cages, pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux).
- Vente de matériel de piégeage et d'EPI (Equipement de protection individuel).

Cette année encore, des actions collectives pourront être organisées par la FREDON Haute Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondins, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie 05 55 69 10 21 ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.

Cyril Jonard a souhaité s'adresser aux pelauds



Cyril Jonard est un talentueux judoka pelaud de nombreuses fois titré. Cyril Jonard est né le 23 février 1976. Atteint du syndrome d'Usher, il est sourd de naissance et perd progressivement la vue. Durant son enfance, il a pratiqué différents sports, le tennis, le football et bien sûr le judo qu'il a pu poursuivre car les judokas sont guidés par le toucher, l'équilibre et la sensibilité.

Il rejoindra dès ses 18 ans l'équipe de France handisport de judo.

Sa maladie l'a poussé à faire évoluer ses techniques de combat car il ne dispose que de très peu de repères sur le tatami. Il pratique un judo kinesthésique basé sur les sensations et une analyse des mouvements de chaque partie du corps, ce qui exige une connaissance parfaite de ses adversaires, d'autant plus que Cyril cumule deux handicaps alors que ses concurrents n'en ont souvent qu'un. A la suite d'un choc émotionnel fort, sa maladie s'est considérablement aggravée, rendant la communication avec son entraîneur désormais impossible pendant les combats.

Cyril Jonard possède l'un des plus beaux palmarès de sa discipline. Outre champion du monde en 2001, 2006, 17 fois champion de France, en 2014, il reçoit le grade de 6^e dan, et devient le judoka handisport le plus gradé de France. Il passe donc de la ceinture noire à la ceinture rouge et blanche.

« Il y a fort longtemps, bientôt plus de 40 ans, je découvrais, pour la première fois, le dojo d'Eymoutiers. Mon papa m'avait accompagné pour essayer le judo. Il souhaitait me trouver une activité me permettant de dépenser beaucoup d'énergie tout en étant bien encadré. Malgré mon handicap, je me suis accroché. Le judo était devenu ma passion, ma raison d'exister. Quelques années et quelques médailles plus tard, j'ai décidé de devenir professeur pour transmettre mon expérience et mon amour du judo. Pendant 39 années sur le tatami du Judo Club Pelaud, dont 17 en tant que professeur, j'ai beaucoup donné pour partager l'âme du judo des plus jeunes adhérents aux plus âgés. D'ailleurs, j'ai eu l'honneur de motiver et permettre aux deux derniers présidents du club d'obtenir leurs ceintures noires. Aujourd'hui, malheureusement, pour diverses raisons, je suis obligé d'arrêter momentanément mon activité d'enseignant au JC Pelaud, mon club de cœur. Malgré tout, je serai toujours près de vous et vous pourrez compter sur moi. Ce n'est pas une interruption définitive, j'espère d'ailleurs revenir un jour. Au moment d'écrire ces lignes, j'ai une pensée spéciale pour toutes les personnes qui, au fil des années, ont permis au club d'exister, de grandir et de prospérer, et surtout à mes anciens professeurs Roger Rigout et Gilbert Coly. A très bientôt sur les tatamis,

Cyril Jonard

Lors des Jeux Paralympiques d'Athènes 2004 : Cyril réalise un parcours sans faute. Après avoir combattu en finale quelques secondes contre Yuji Kato, un japonais, il est médaillé d'or.

A la suite de sa victoire, il est décoré Chevalier de la Légion d'honneur. Il donnera à sa fille le prénom d'Athéna en référence à cette victoire.

Jeux Paralympiques de Pékin 2008 : Cyril est médaillé d'argent. Il passe à côté de son rêve.

Il pensait devenir la honte de son club, de sa ville, de sa région, alors que bien au contraire il fait la fierté de tous.

Il devient Officier de la Légion d'honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.



Aux Jeux Paralympiques de Rio 2016 : pour Cyril, cette ville est très importante car c'est là qu'il a rencontré sa femme Cecilia. Ses rêves de médaille olympique s'envolent, c'est une immense déception pour lui. Sa défaite n'efface en rien son talent et son immense palmarès.

Il a aussi disputé plusieurs fois les Deaflympics, Jeux Olympiques des Sourds avec, à la clef, deux médailles d'argent (2009 et 2013) et une médaille de bronze (2017).



ASSOCIATIONS

" Cette année 2020 aura été une dure épreuve pour vous, associations pelaudes et pour vos membres. La commune d'Eymoutiers souhaite ici vous redire son attachement à votre présence et existence sur son territoire, gage d'une vitalité exceptionnelle. Soyez assurés de notre soutien pour continuer à exercer vos passions, que ce soit au moment de manifestations, par le prêt de salles, de matériels, pour l'octroi de subventions. Nous avons souhaité créer un guide distribué avec ce bulletin afin que chaque foyer puisse garder tous les contacts de vos clubs et se rendre compte à quel point vous faites la vitalité de notre commune."

Cercle Historique Pelaud

Contraintes sanitaires obligent, le Cercle Historique Pelaud a décidé de reporter son exposition annuelle, initialement prévue fin septembre, au printemps 2020. Ce délai permettra de mieux la préparer et, espérons-le, de pouvoir échanger autour des photos et des documents sur la vie pelaude.

Mais la période de confinement n'a pas empêché, bien au contraire, les membres du club de travailler. Une nouvelle revue a pu être rédigée et elle est aujourd'hui publiée. Ce Tanneur Pelaud porte le numéro 11 et c'est aussi le tome 2 consacré aux commerçants et artisans d'Eymoutiers. On y trouvera de nombreuses photos inédites sur les anciens magasins et leurs propriétaires, ainsi que celle, improbable de la rencontre du tramway et du car Lavaud. D'autres petits trésors vous y attendent !

Le numéro 12 porte sur les anciennes voies de communication et de cheminement sur le territoire de la communauté de communes des Portes de Vassivière. Les recherches aux Archives départementales menées par Gérard Mazurier et Jean-Louis Nony ont permis de retrouver de vieux plans ainsi que la description de quelques itinéraires. Michel Legouteil et Bernard Martin, nos infatigables marcheurs ont vérifié sur le terrain ces trajets et en ont repéré d'autres, grâce aussi aux précieux renseignements fournis par les riverains de ces vieux chemins. Tout ce travail a permis de dresser un inventaire de ces voies anciennes dont certaines sont toujours utilisées et de comprendre leur évolution et comment se déplaçaient nos aïeux. Vous y trouverez l'histoire de la route de Bourgneuf à Chamberet appelée « chemin de la Vinade » ; celle de la Route impériale, puis Route Royale, Route Nationale et enfin départementale au fil de l'évolution des régimes politiques ; ou encore les différentes façons de traverser la Vienne. Cette brochure est illustrée de nombreux plans et photos.

Le CHP tient à remercier toutes les personnes leur ayant ouvert leurs archives et confié leurs précieux documents.

Ces brochures sont disponibles au prix de 13 € auprès du Cercle Historique mais aussi de l'Office de Tourisme.

Si vous êtes intéressés par la grande et la petite histoire d'Eymoutiers et pour tout renseignement sur le Cercle Historique Pelaud, vous pouvez contacter Jean-Louis Nony (tél : 06.87.67.45.79) ou Jean Riboulet (tél 05.55.69.21.27).



Associations mémorielles ANACR et FNACA



Cérémonies commémoratives 8 mai et 11 novembre

Les périodes de confinement imposées par le Gouvernement afin de lutter contre la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid nous ont contraints à procéder à des cérémonies restreintes des armistices de 1918 et 1945. Ces cérémonies se sont déroulées en nombre limité avec les représentants de la commune, des associations des anciens combattants et résistants et des pompiers. Malgré ces situations inédites, l'hommage et le respect dus lors de ces commémorations restent immenses et ne perdent pas de leur intensité.

Association des commerçants et artisans

Chèques cadeaux solidarité COVID

La commune a décidé de faire un geste envers les personnels de l'EHPAD, du SIAD, du Service d'Aide à Domicile des Portes de Vassivière, ainsi qu'envers les bénévoles qui ont fabriqué des masques, distribué les infos COVID, fait les courses, passé des coups de fil, les bénévoles de l'aide alimentaire (Epicerie sociale, Restos du coeur) et de la solidarité (LE MAS). Tous ont agité pour que la période de confinement soit la plus supportable possible.

De plus grâce aux chèques cadeaux annuels pour les agents municipaux, pour les pompiers volontaires, ce sont plus de 1 100 chèques cadeaux qui bénéficieront aux commerces de l'Association des Commerçants d'Eymoutiers.



FNATH Association des accidentés de la vie Haute-Vienne

Créé en 1934, aujourd'hui avec plus de 8 000 adhérents, 260 bénévoles et 33 sections et permanences, le groupement de la Haute-Vienne est le plus important de France. Cette spécificité permet de tisser un véritable maillage départemental. La FNATH met en phase ses fondamentaux d'écoute, d'aide et de conseil avec la notion de proximité, laquelle est le premier service de la FNATH. Cette proximité est à la fois géographique et affective, puisque les sections et permanences sont nombreuses et qu'on se sent appartenir à une véritable famille d'adhérents, de bénévoles et de donateurs.

Pour quoi ? La FNATH assure un rôle de conseil et de défense. Ses domaines d'actions sont : l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, l'accessibilité, la retraite, rôle de conseil et d'orientation sur les problématiques d'accès et de maintien dans l'emploi...

Quel que soit le régime social (salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...) Lorsque votre problème est résolu, n'hésitez pas à continuer à régler votre cotisation pour que nous puissions aider les autres.

Particuliers et entreprises peuvent être acteurs dans notre démarche. La réalisation d'un don nous permet de poursuivre notre action et de maintenir un service de qualité. Le don est déductible des impôts sur le revenu et sur les sociétés.

N'hésitez pas à nous contacter :
Tél : 05 55 34 48 97
fnath.87@orange.fr

29

Visite d'EYMOUTIERS



scanner le QR-code ou www.visite-eymoutiers.fr - Livret en vente à l'Office de tourisme.

 Le 27 décembre 1870, le ballon « le Tourville », transportant du courrier pour Bordeaux, partit à 4 heures du matin de Paris (gare d'Orléans) assiégé par les Prussiens. Vers 13 heures, il atterrit à Eymoutiers dans le pré très pentu au lieu-dit « Toulondit » et glissa sur la neige jusqu'à la Vienne gelée. Le courrier fut acheminé par la poste. La nacelle et les voyageurs continuèrent vers Bordeaux dans la carriole de Monsieur Duris.

Le TOURVILLE 150 ans

1870, l'année terrible... Le 3 septembre, après une guerre impitoyable et le siège de Sedan, le Second Empire s'écroule. Peu après naît le gouvernement de la Défense nationale dans lequel GAMBETTA organise la lutte. Paris est assiégé par les Prussiens.

Le seul lien entre Paris et le reste de la France, c'est le ballon. Chaque jour, plusieurs d'entre eux décollent avec à leur bord du courrier. Léon Gambetta parvint ainsi à atterrir dans la Somme.

Le mardi 27 décembre 1870, le Tourville s'envola de la gare d'Orléans, à 4 h 00 du matin. Il était piloté par un volontaire de la marine, détaché du fort de Noisy, Abel MOUTET. Celui-ci avait pour compagnons de voyage J.B. MIEGE et Simon DELALEU qui, porteurs de dépêches confidentielles, se rendaient à Bordeaux pour se mettre à la disposition du gouvernement replié dans cette ville comme agents de renseignements.

Le fret postal se composait de 160 Kg de dépêches et de quatre pigeons. Le voyage, sauf un froid intense, fut bon et aucun bruit ne troubla la quiétude des aéronautes. Il se fit à haute altitude avec une bonne visibilité. La terre couverte de neige présentait, en effet, un aspect si uniforme que les voyageurs avaient l'impression d'une immobilité absolue.

Le passage du ballon fut signalé à Buzançais peu après 9 h 30 puis à la Souterraine à 11 h 00 et il était près de midi quand il fut aperçu à Laurière alors que sa marche paraissait très lente.

Sept heures après avoir quitté Paris, le Tourville laissait très loin derrière lui les régions envahies. Alors que le ballon survolait la région de St Léonard, le pilote se disposait à atterrir, mais des clameurs venues de la terre leur paraissant hostiles firent croire aux voyageurs que les habitants les prenaient pour des ennemis. Aussi s'empressèrent-ils de jeter du lest. Vers Sauviat, on leur tira même dessus à coups de fusil ! Puis ils trouvèrent un courant du nord-ouest qui les poussa vers les

Ribières de Bussy, en direction d'Eymoutiers, puis ils se rapprochèrent à nouveau du sol.

Ils hélèrent quelques paysans pour s'enquérir de l'endroit où ils se trouvaient : «vous êtes près de Limoges», leur cria-t-on, mais ils perçurent : «vous êtes près des Vosges ! ». Stupéfaits d'une telle réponse, ils jetèrent à nouveau du lest et retrouvèrent un courant venant de l'est qui les dirigea vers Ste Anne, puis un vent du sud-ouest qui les renvoya sur Eymoutiers. Ayant acquis la certitude qu'ils étaient dans la Haute-Vienne, les voyageurs décidèrent de toucher terre à proximité de cette localité, à 1 h 00 de l'après-midi. Une jeune fille de quinze ans, Anne Labrune, qui était allée voir ses parents au Petit-Toulondit, eut la surprise, en sortant de la maison, d'apercevoir, venant de Boubas, la masse sombre du ballon !

A l'intérieur de la nacelle, les trois hommes faisaient des signaux, en criant de saisir le guiderope, cette longue corde qui traînait par terre. Le ballon toucha le sol dans un pré très pentu et glissa sur la neige jusqu'à la Vienne gelée où il s'arrêta. L'endroit où eut lieu l'atterrissage se trouvait sur

le bord de la rive droite de la rivière, au lieu-dit «Toulondit», à environ 300 mètres des dernières maisons, au nord-ouest du bourg d'Eymoutiers, et que depuis on a appelé le Pré du Ballon. La première parole des aéronautes fut : «hé, les amis, attention ! ni feu, ni cigarettes ! », ils ouvrirent la soupape et l'oxygène s'échappa, les cordes furent saisies par des vigoureux jeunes gens qui furent soulevés jusqu'à un mètre du sol ! Les voyageurs demandèrent alors de l'eau pour leurs pigeons, précieux compagnons qui pourront rapporter à Paris les nouvelles de leur province et du gouvernement replié à Bordeaux. L'accueil réservé par les Pelauds à ces hôtes inhabituels fut des plus chaleureux comme l'atteste la dépêche envoyée au préfet par Monsieur Alexandre Raymond, adjoint au maire d'Eymoutiers :

«Toute la population d'Eymoutiers s'est empressée de venir au secours des aéronautes, et leur a prêté tout le concours possible. Le ballon a été dégonflé sur les lieux et la population s'est mise à la disposition de l'aéronaute pour le porter sur ses épaules (le ballon) sous la halle de la mairie où M. Moutet s'est occupé de le plier. Quant à moi, Monsieur le Préfet, mes fonctions m'ont fait un devoir de donner à ces voyageurs une hospitalité bienveillante. Je ne dois pas vous taire que dans toutes ces circonstances les habitants d'Eymoutiers ont montré le patriotisme dont ils sont toujours animés. »

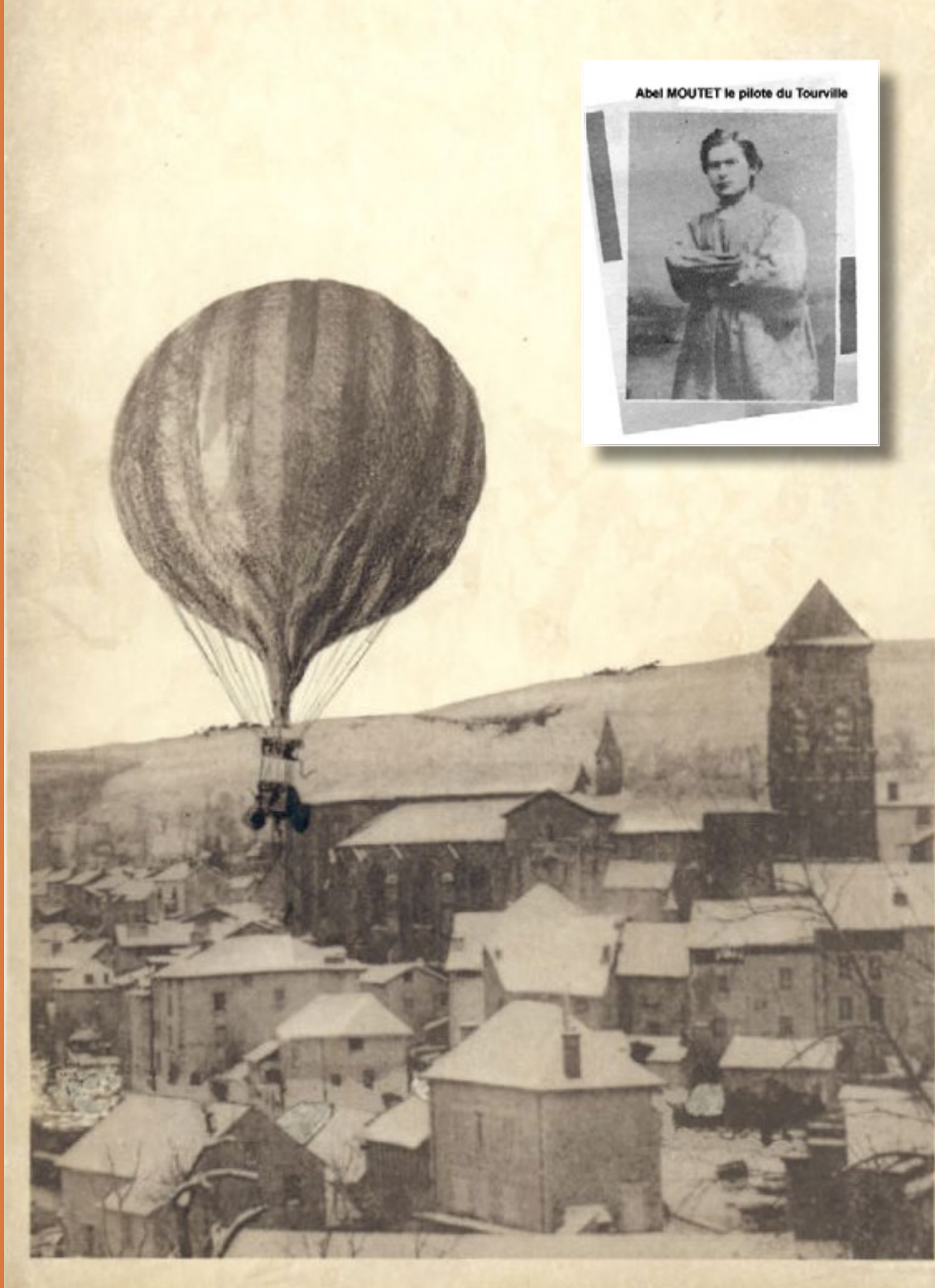
Ayant confié leur courrier à Mademoiselle de La Bachellerie de Fougolles, directrice de la poste d'Eymoutiers, et après que les dépêches soient parties

pour Limoges sous l'escorte du gendarme Léonard, les voyageurs poursuivirent leur route vers Bordeaux, dans la carriole de la maison Duris où avait été chargée la nacelle. Ils y arrivèrent le lendemain.

Voilà 150 ans que cet épisode insolite est venu troubler la quiétude des Pelauds. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Peu de chose, sans doute a-t-il une petite place dans notre mémoire collective. Bien sûr, il ne subsiste rien de matériel, pas même la boussole de bord et les lambeaux d'étoffe laissés en souvenir par les aéroliers ! Qui

connaît encore ce lieu, en face de Toulondit, comme le Pré du Ballon ?

Le circuit de visite d'Eymoutiers va être rallongé de trois étapes. Il proposera de passer par le chemin des Aubépines pour rejoindre le château de Toulondit, puis par la promenade des Sports pour évoquer le ballon, et enfin en passant par la gare, il rejoindra le pont de Peyrat. Pour commémorer le 150^e anniversaire de l'atterrissage du ballon, une plaque sera posée en haut de l'allée du Tourville avec un flash-code permettant de tout savoir sur l'épopée de ces aéroliers.



À EYMOUTIERS

Je soutiens

MES COMMERÇANTS
& ARTISANS



JE CONSOMME LOCAL

